

**Commission économique pour l'Europe****Conférence des statisticiens européens****Soixante-huitième réunion plénière**

Genève, 22-24 juin 2020

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire

**Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices  
de la Conférence : Communication des statistiques générées****Document d'orientation sur la communication  
des statistiques générées<sup>1</sup>****Note de l'Équipe spéciale de la communication  
des statistiques générées***Résumé*

Le présent document d'orientation sur la communication des statistiques générées a été établi par l'Équipe spéciale de la communication des statistiques générées, qui était composée d'experts représentant l'Afrique du Sud, l'Albanie, l'Australie, le Bélarus, la Bosnie-Herzégovine, le Canada, le Chili, la Fédération de Russie, la Finlande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la République de Moldova, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Tchéquie et la Turquie, le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, le Conseil de l'Europe, Data2X, Eurostat, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ainsi que d'un expert indépendant. L'Équipe spéciale était présidée par l'Irlande.

L'objectif de l'Équipe spéciale était d'élaborer, à l'intention des organismes nationaux de statistique et autres producteurs de statistiques générées, des orientations sur la communication des statistiques générées, en mettant l'accent sur la communication tant avec les décideurs politiques qu'avec le grand public. L'Équipe spéciale s'est concentrée sur les aspects qui sont spécifiques aux statistiques générées ou particulièrement pertinents dans ce contexte, tout en veillant à garantir la cohérence et éviter les chevauchements avec d'autres initiatives relatives à la diffusion et à la communication de statistiques en général. Les recommandations de l'Équipe spéciale sont présentées de manière concise sous forme de notes d'orientation électroniques.

Le présent document a été envoyé à tous les membres de la Conférence des statisticiens européens pour consultation. Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver le document à sa réunion plénière.

<sup>1</sup> Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



## I. Introduction

### A. Cadre général

1. Tout comme les statistiques sur les autres sujets, les statistiques genrées ne sont utiles aux utilisateurs que si elles sont faciles à trouver et accessibles et si les intéressés les jugent pertinentes et faciles à comprendre. La responsabilité des organismes nationaux de statistique ne s'arrête pas à la production ou à la diffusion de statistiques : ils doivent prendre des mesures spéciales pour les statistiques genrées afin de mieux les faire connaître, de faciliter leur compréhension et d'encourager leur utilisation. Ce qui précède vaut pour tous les domaines statistiques mais pose des difficultés particulières pour les statistiques genrées.

2. Premièrement, les données liées au genre, qui viennent de sources nombreuses et variées, peuvent être réparties dans de nombreux produits statistiques et difficiles à trouver voire, dans certains cas, ne pas être publiées du tout. Deuxièmement, les questions de genre occupent une place à part dans l'élaboration des politiques. Il en découle que les organismes nationaux de statistique doivent faire particulièrement attention à la manière dont ils communiquent les statistiques genrées, afin de concilier la nécessité de rester impartial avec l'obligation de produire des données pertinentes qui éclairent l'élaboration des politiques et répondent aux besoins de ceux qui demandent ces données. Les producteurs de statistiques genrées doivent donc communiquer les statistiques elles-mêmes, mais aussi faire connaître leur signification et l'intérêt qu'elles revêtent.

3. L'importance croissante de la communication n'est pas propre aux statistiques genrées. Ainsi, le Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle a élaboré, en 2018, un cadre stratégique de communication avec les utilisateurs de données et le grand public. La CEE a, quant à elle, publié la série de guides intitulée « *Making Data Meaningful* ». Publié en 2010, le manuel *Developing Gender Statistics: A Practical Tool* (Établir des statistiques genrées : un outil pratique) comprend un chapitre sur les moyens de mieux utiliser les statistiques genrées, dans lequel la distinction opérée entre communication et diffusion est expliquée.

### B. Création et mission de l'Équipe spéciale

4. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens (ci-après « la Conférence ») a créé, en février 2018, l'Équipe spéciale de la communication des statistiques genrées, dont le mandat figure dans le document portant la cote ECE/CES/BUR/2018/FEB/8<sup>2</sup>. L'objectif de l'Équipe spéciale était d'élaborer, à l'intention des organismes nationaux de statistique et autres producteurs de statistiques genrées, des orientations sur la communication des statistiques genrées, en mettant l'accent sur la communication tant avec les décideurs politiques qu'avec le grand public. L'Équipe spéciale s'est concentrée sur les aspects qui sont spécifiques aux statistiques genrées ou particulièrement pertinents dans ce contexte, tout en veillant à garantir la cohérence et éviter les chevauchements avec d'autres initiatives relatives à la diffusion et à la communication de statistiques en général.

5. Le mandat de l'Équipe spéciale est le suivant : recenser les difficultés liées à la communication des statistiques genrées ; examiner les pratiques actuellement suivies et recueillir des exemples de bonnes pratiques ; formuler un ensemble de recommandations visant à résoudre les difficultés recensées.

---

<sup>2</sup> Voir <http://www.unece.org/statistics/networks-of-experts/task-force-on-communicating-gender-statistics.html>

6. Les pays et organisations internationales membres de la Conférence ont désigné 37 experts représentant 18 pays<sup>3</sup> et 8 organisations<sup>4</sup>, ainsi qu'un expert indépendant. L'Équipe spéciale était présidée par Helen Cahill (Irlande).

7. L'Équipe spéciale a décidé de ne pas produire un rapport final classique sous forme papier mais de présenter ses recommandations de manière concise sous forme de notes d'orientation électroniques, étant donné que le public cible se compose principalement des personnes chargées de la communication dans les organismes de statistique.

### C. Produit n° 1 : un ensemble de notes d'orientation électroniques

8. L'Équipe spéciale a sélectionné six grands domaines thématiques concernant lesquels les professionnels qui produisent et/ou diffusent et communiquent des statistiques genrées pourraient avoir besoin de conseils. Les domaines sont les suivants :

- a) L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- b) Les statistiques relatives à la violence fondée sur le genre ;
- c) La terminologie associée au genre dans la communication statistique ;
- d) Les statistiques genrées et l'impartialité ;
- e) Les utilisateurs de statistiques genrées ;
- f) Les déficits de données concernant les statistiques genrées.

9. Chacune des six notes d'orientation se présente selon le même modèle, établi par le groupe, et se compose des courtes sections suivantes :

- a) Explication de la problématique ;
- b) Présentation des difficultés particulières liées à cette problématique pour les statistiques genrées ;
- c) Recommandations ;
- d) Exemples, y compris des études de cas, des images et des liens.

10. L'Équipe spéciale a établi les six notes d'orientation de manière collaborative. Un responsable a été désigné pour chaque domaine thématique afin de coordonner les travaux. Les notes d'orientation figurent au chapitre II.

11. Il est prévu que les notes d'orientation soient hébergées sur un site Web dédié (voir la section E. « Hébergement et maintenance des produits »).

### D. Produit n° 2 : un répertoire en ligne d'exemples de bonnes pratiques

12. Conformément à son mandat, l'Équipe spéciale a décidé de créer un répertoire d'exemples de bonnes pratiques qui soit organisé de manière systématique et permette aux utilisateurs de consulter les bonnes pratiques adoptées ailleurs et d'apprendre de l'expérience des autres.

13. Le répertoire serait un outil simple, semblable à une base de données et fondé sur un modèle qui mettrait en avant les principales caractéristiques, notamment le type de pratique, le ou les domaines thématiques auxquels la pratique se rapporte, les difficultés rencontrées, les solutions trouvées et les sources d'information disponibles.

14. Le répertoire est actuellement hébergé sur la plateforme wiki de la CEE et peut être consulté en ligne à l'adresse suivante : <http://bit.ly/genderstatsgoodpractices>. À l'heure

<sup>3</sup> Afrique du Sud, Albanie, Australie, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Fédération de Russie, Finlande, Irlande, Italie, Luxembourg, Mexique, République de Moldova, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovaquie et Turquie.

<sup>4</sup> Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants, Conseil de l'Europe, Data2X, Eurostat, OCDE, ONU-Femmes, CEE et UNICEF.

actuelle, le répertoire ne contient qu'un nombre limité d'exemples de bonnes pratiques, mais les pays et les organisations internationales peuvent continuer d'en soumettre afin que le contenu du répertoire s'enrichisse avec le temps.

15. Il est prévu que le répertoire soit hébergé sur un site Web dédié (voir la section E. « Hébergement et maintenance des produits »).

## **E. Hébergement et maintenance des produits**

16. Les notes d'orientation et le répertoire de bonnes pratiques seront hébergés sur un site Web dédié dont le développement sera assuré par un prestataire engagé grâce aux fonds aimablement mis à disposition par ONU-Femmes.

17. Tirant parti des possibilités offertes par un support électronique plutôt que papier, les notes d'orientation mises en ligne seront toutes conçues selon un même modèle visuellement agréable, avec des éléments graphiques et interactifs. Une maquette du modèle utilisé pour les notes d'orientation figure en annexe.

## **II. Notes d'orientation**

### **A. Note d'orientation n° 1 – L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes**

#### **1. Problématique**

18. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est souvent exprimé comme la différence de salaire entre les hommes et les femmes en pourcentage du salaire des hommes. Cet écart de rémunération observé est généralement appelé écart de rémunération non ajusté.

19. Il n'existe actuellement pas de norme reconnue à l'échelle internationale concernant le calcul de l'écart de rémunération, ce qui laisse aux producteurs de statistiques une marge de manœuvre considérable et complique les comparaisons internationales.

20. Les décideurs et le grand public ne savent pas toujours très bien à combien se monte l'écart de rémunération, cette confusion s'expliquant en partie par la diversité des méthodes de calcul utilisées. Les facteurs ci-après peuvent avoir une influence sur la valeur de l'écart :

- a) Les travailleurs inclus dans l'échantillon à partir duquel l'écart de rémunération est estimé ;
- b) Les revenus comptabilisés (salaire annuel ou horaire) ;
- c) La manière dont les revenus sont calculés (revenu moyen ou revenu médian).

21. L'écart de rémunération est dit ajusté lorsqu'il tient compte de certains facteurs qui ont une influence et créent des disparités, notamment l'éducation, la profession, le secteur d'activités, le nombre d'heures travaillées ou la situation parentale. L'écart de rémunération ajusté est souvent moins élevé que l'écart non ajusté, mais cela ne veut pas dire que les inégalités salariales entre les femmes et les hommes sont inférieures à l'écart non ajusté.

22. Si la prise en compte de divers facteurs dans le calcul de l'écart de rémunération permet de comprendre les mécanismes qui contribuent à créer ou combler cet écart, l'écart de rémunération ajusté constitue un scénario hypothétique dans lequel les femmes et les hommes disposent du même capital humain et sont répartis de manière équitable entre les différentes professions et les différents secteurs.

#### **2. Difficultés**

23. On suppose généralement que les choix des femmes déterminent l'écart de rémunération, mais c'est compter sans les normes culturelles qui prennent le dessus

lorsqu'une personne prend des décisions concernant sa situation professionnelle, sa profession et son secteur d'activité, et sans la discrimination fondée sur le genre qui sévit sur le marché du travail.

24. La relation entre travail rémunéré et travail non rémunéré fait naître deux difficultés majeures lorsqu'il s'agit de parler de l'écart de rémunération. Premièrement, les producteurs de statistiques genrées ne disposent d'aucune donnée leur permettant de battre en brèche le discours selon lequel les différences entre les sexes sont dues aux choix que les hommes et les femmes font concernant leur situation professionnelle, leur profession et leur secteur d'activité. Les normes culturelles ne sont visibles que dans les effets qu'elles peuvent avoir (par exemple, les différences entre les sexes concernant le nombre d'heures travaillées, la profession ou le secteur d'activités). De même, la discrimination fondée sur le genre ne peut généralement pas être évaluée directement, mais plutôt déduite en excluant d'autres raisons pouvant expliquer l'écart de rémunération.

25. Deuxièmement, étant donné la relation entre travail rémunéré et travail non rémunéré, il faut disposer de microdonnées qui couvrent les deux réalités pour pouvoir comprendre l'écart de rémunération. La plupart des études de l'écart de rémunération se fondent sur les enquêtes sur la population active, alors même que celles-ci n'incluent généralement pas de variables sur le travail non rémunéré.

### 3. Recommandations

- a) Fournir des métadonnées et un contexte clairs afin que les utilisateurs puissent comprendre ce que signifie telle ou telle estimation :
  - i) Définir clairement les caractéristiques de la population à partir de laquelle l'écart de rémunération a été estimé (par exemple l'âge des personnes ou l'exclusion des travailleurs indépendants) ;
  - ii) Indiquer clairement comment les revenus sont calculés ;
  - iii) Indiquer qu'un produit concerne l'écart de rémunération non ajusté ou l'écart ajusté, et inclure une note expliquant la différence entre les deux ;
  - iv) Si plusieurs valeurs de l'écart de rémunération sont présentées dans un produit donné, inclure une note expliquant en quoi elles diffèrent ;
- b) Définir un message clair en fonction des publics cibles et des résultats attendus ;
- c) Une fois qu'ils ont arrêté le message à faire passer, les organismes nationaux de statistique devraient choisir les meilleurs outils de visualisation pour :
  - i) Comparer les estimations (indicateurs) ;
  - ii) Mettre en évidence une estimation clef ;
  - iii) Montrer l'évolution de l'écart dans le temps ;
  - iv) Faire apparaître les variations au niveau infranational et infrarégional grâce à des outils cartographiques.
- d) Le cas échéant, planifier les « infostories » (mises en récit) de manière que chaque module puisse être publié par les utilisateurs sur différents médias sociaux et prévoir, à plus long terme, de relier ces « infostories » à d'autres thèmes ou anecdotes ;
- e) Garder à l'esprit que l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes peut être plus élevé en haut de l'échelle de répartition des revenus qu'en bas ; lorsque cela est possible, tenir compte de différents points le long de cette échelle, et pas seulement de la moyenne ou de la médiane.

### 4. Exemples

26. Exemple n° 1 : *Mesure et analyse de l'écart de rémunération entre les sexes : un aperçu conceptuel et méthodologique* (<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-20-0002/452000022019001-fra.htm>). Publié le 30 août 2019 par Statistique Canada, ce rapport

visé à enrichir les connaissances des décideurs et du grand public au sujet de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et à proposer une méthode cohérente de calcul pour cet écart. Ce rapport a été difficile à établir étant donné que les organismes nationaux de statistique sont tenus d'être neutres mais que toutes les questions liées au genre peuvent être considérées comme « politiques ».

27. Exemple n° 2 : Une page du site Web d'Eurostat donne un bref aperçu des statistiques relatives à l'écart de rémunération ajusté et non ajusté, et propose un graphique interactif et des liens vers des sources d'information plus détaillées ([https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Gender\\_pay\\_gap\\_statistics](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Gender_pay_gap_statistics)).

28. Exemple n° 3 : Le site Web d'Eurostat met à disposition des ressources plus détaillées, notamment le rapport intitulé « A decomposition of the unadjusted gender pay gap using Structure of Earnings Survey data » (Décomposition de l'écart de rémunération non ajusté grâce aux données provenant de l'Enquête sur la structure des salaires). Cette publication fournit des informations sur la source des données, et sur la méthode et le logiciel statistique utilisés par Eurostat pour décomposer l'écart de rémunération non ajusté, ainsi que sur les résultats de cette décomposition ([https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-statistical-working-papers/product/-/asset\\_publisher/DuuxBAj0uSCB/content/KS-TC-18-003](https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/products-statistical-working-papers/product/-/asset_publisher/DuuxBAj0uSCB/content/KS-TC-18-003)).

29. Exemple n° 4 : Le Mexique a publié un atlas relatif à l'égalité femmes-hommes qui s'accompagne d'un ensemble d'indicateurs liés au genre et au travail. Les utilisateurs peuvent télécharger les métadonnées correspondant à chacun des indicateurs proposés ([http://gaia.inegi.org.mx/atlas\\_genero/](http://gaia.inegi.org.mx/atlas_genero/)).

30. Exemple n° 5 : Dans ses *Infostories* (<https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Home>), l'Organisation internationale du Travail (OIT) met l'accent sur six grands objectifs :

- a) Parvenir à l'égalité de rémunération ;
- b) Lutter contre la ségrégation professionnelle ;
- c) Éliminer la discrimination ;
- d) Promouvoir la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle ;
- e) Créer des emplois de qualité dans le domaine de la santé et de la prise en charge ;
- f) Se protéger contre les ralentissements de l'activité.

31. L'OCDE, l'OIT, ONU-Femmes et d'autres partenaires ont mis à disposition un ensemble de documents de référence susceptibles d'être utiles aux organismes nationaux de statistique :

<https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/discrimination/tackling-sex-discrimination-through-pay-equity>

<https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/Employment/barriers-women>

[https://www.ilo.org/ankara/publications/WCMS\\_682642/lang--en/index.htm](https://www.ilo.org/ankara/publications/WCMS_682642/lang--en/index.htm)

<https://www.equalpayinternationalcoalition.org/fr/resources/>

[https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/multimedia/maps-and-charts/enhanced/WCMS\\_650829/lang--fr/index.htm](https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/multimedia/maps-and-charts/enhanced/WCMS_650829/lang--fr/index.htm)

## **B. Note d'orientation n° 2 – Les statistiques relatives à la violence fondée sur le genre**

### **1. Problématique**

32. La violence fondée sur le genre est enracinée dans les inégalités de genre et les renforce, et elle ne peut être comprise que si elle est replacée dans le cadre des structures sociales et des normes et rôles liés au genre qui la sous-tendent et la justifient. Elle fait du mal aux personnes et aux familles et fait du tort aux communautés et aux sociétés. Véritable

violation des droits de l'homme, elle constitue l'une des formes les plus répandues d'inégalité de genre<sup>5</sup>.

33. Il n'est pas simple de communiquer des statistiques relatives à la violence fondée sur le genre, car la question est très sensible, tant sur le plan social que politique. Le fait de mentionner et de diffuser des données sur la violence fondée sur le genre peut déclencher des réactions négatives assez fortes au sein des populations. Les organismes de statistique doivent faire preuve de beaucoup de tact s'ils veulent mieux faire comprendre cette notion et faire passer des messages clés sans mettre davantage en danger les personnes qui ont subi des violences ni les exposer à des commentaires blessants.

34. En outre, la communication est entravée par le fait que la collecte de données relatives à la violence fondée sur le genre n'est pas homogène entre les différents systèmes judiciaires, services sociaux, organismes statistiques et pays, et qu'elle fait intervenir différents acteurs qui ne visent pas nécessairement les mêmes objectifs, ne disposent pas des mêmes informations ou n'utilisent pas les mêmes ressources. Qui plus est, la plupart de ces données sont recueillies à des fins opérationnelles et non à des fins de production de statistiques, de recherche et d'élaboration de politiques. La sous-déclaration est un autre problème, étant donné que toutes les personnes victimes de violence fondée sur le genre ne portent pas plainte et ne demandent pas d'aide – et n'apparaissent donc pas dans les données administratives – ou ne sont pas en mesure de répondre librement à une enquête<sup>6</sup>.

35. La définition de la notion pose aussi problème au sein des pays et systèmes et entre eux. Dans sa convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), le Conseil de l'Europe propose la définition suivante : « toute violence faite à l'égard d'une femme parce qu'elle est une femme ou affectant les femmes de manière disproportionnée » (le terme « femme » incluant les filles de moins de 18 ans). Cette définition permettrait d'assurer une certaine cohérence dans les débats portant sur la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre. La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (1993) recense trois grands types de violence à l'égard des femmes – la violence exercée au sein de la famille, la violence exercée au sein de la collectivité et la violence perpétrée ou tolérée par l'État – et précise que cette violence peut être physique, sexuelle ou psychologique.

36. À quelques exceptions près, le risque de violence fondée sur le genre concerne les femmes. Il convient toutefois de souligner, lorsque l'on communique des données à ce sujet, que ce type de violence peut aussi toucher les hommes.

## 2. Difficultés

37. La violence est un problème fortement genré partout dans le monde. Dans toutes les sociétés, les femmes et les filles sont l'objet de violences physiques, sexuelles et psychologiques, tandis que les auteurs d'actes de violence, à l'égard des hommes comme des femmes, sont majoritairement des hommes.

38. La communication des statistiques relatives à la violence fondée sur le genre est une gageure, car sa nature multidimensionnelle et les données elles-mêmes peuvent bouleverser les personnes qui ont été victimes de violence.

39. Le fait que la majorité des actes de violence subis par des femmes soient perpétrés par des hommes peut stigmatiser ces derniers et avoir une incidence malheureuse sur la manière dont le message communiqué est reçu. Les petits groupes pour lesquels les données ne sont pas assez fiables pour être communiquées peuvent se sentir marginalisés, par exemple les hommes qui ont subi des violences commises par des femmes.

40. Les données relatives à la violence fondée sur le genre ne sont pas collectées et diffusées de la même manière d'un pays à l'autre.

<sup>5</sup> Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, <https://eige.europa.eu/gender-based-violence>

<sup>6</sup> *Guidelines for Producing Statistics on Violence against Women*, ONU 2014

41. La fluctuation du nombre de cas signalées, due au fait que la population est mieux informée ou qu'elle a plus facilement accès aux mécanismes de signalement, constitue une autre difficulté.

42. Les données relatives à la violence fondée sur le genre sont produites, notamment mais non exclusivement, à partir :

- Des plaintes reçues et rejetées par la police et d'autres forces de l'ordre ;
- Des dossiers déposés auprès de ministère public ;
- Des affaires portées devant les tribunaux et des poursuites auxquelles il a été mis fin ;
- Des décisions de justice ;
- Des poursuites civiles ;
- Des mesures de protection ordonnées ;
- D'enquêtes qualitatives et quantitatives ;
- Des données communiquées par les organismes chargés de la santé et de l'éducation.

43. La comparabilité des résultats est une autre difficulté non négligeable.

### 3. Recommandations

- Bien appréhender la collecte de données. Dans la mesure du possible, veiller à ce que les données concordent avec les mesures réalisées à l'échelle nationale et internationale et à ce que la terminologie utilisée dans les communications soit uniformisée. Les *Guidelines for producing statistics on violence against women* (lignes directrices pour la production de statistiques sur la violence à l'égard des femmes) de 2014 et les normes élaborées par les organismes nationaux de statistique constituent un bon point de départ. La Convention d'Istanbul énumère les actes considérés comme actes de violence.
- Indiquer clairement les formes de violence fondée sur le genre prises en compte et inclure une définition dans la communication. Lorsque les définitions retenues dans les multiples sources utilisées pour l'analyse ne sont pas cohérentes, préciser en quoi elles diffèrent.
- Au moment de la conception de la collecte, s'assurer que les données rendent bien l'ampleur et l'évolution du problème et qu'elles sont utiles à l'élaboration de politiques fondées sur des faits. Demander aux parties prenantes ce qu'elles ont besoin de savoir pour pouvoir changer ce qu'elles veulent changer et s'il est possible de répondre à leurs besoins avec des données. Mener régulièrement des enquêtes afin de pouvoir réaliser une évaluation pertinente et comparative du nombre de cas signalés et des tendances pour toutes les formes de violence.
- Dans les analyses, indiquer clairement les éventuels changements intervenus tant sur le plan de la méthode que de la législation ou du contexte, la campagne #MeToo par exemple, et qui pourraient entraîner des disparités dans le nombre de cas signalés, ainsi que les changements de ligne d'action politique, par exemple la formation du personnel judiciaire ou la réalisation de campagnes de sensibilisation. Tous ces changements peuvent conduire à une augmentation du nombre de signalements, tant sur le plan administratif que dans le cadre des enquêtes auprès de la population.
- Communiquer de manière cohérente et professionnelle : veiller à ce que les messages soient clairs et précis afin de maximiser l'effet produit. Éviter les séries chronologiques et les comparaisons entre pays si les données ne sont pas recueillies de façon systématique et selon une méthode comparable. Utiliser un langage neutre et accorder une juste place au vécu de chacun, quel que soit son genre ou son sexe (le faire si nécessaire dans le commentaire général lorsqu'aucune donnée n'est disponible). Éviter de trop dramatiser les données relatives à la violence fondée sur le genre, mais ne pas les délaissier non plus.



- Adapter la communication en fonction de l'utilisateur visé et envisager d'avoir recours à plusieurs modalités de diffusion : mettre des données détaillées à la disposition des chercheurs et proposer des résumés plus abordables aux médias, aux médias sociaux et au grand public. Regrouper les données dans un seul endroit facilement accessible aux prestataires de services, aux décideurs, aux chercheurs et au grand public. Utiliser des infographies pour les documents destinés aux médias sociaux et pour les articles d'analyse.

#### 4. Exemples

44. Exemple n° 1 : Le Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique assure le suivi de l'application de la Convention d'Istanbul par les États Parties ; les [rapports qu'il établit](#) contiennent de nombreuses références aux statistiques et à leur utilisation dans le cadre des évaluations et des recommandations.

45. Exemple n° 2 : L'article 11 de la Convention d'Istanbul fournit des orientations sur la collecte de données et la recherche concernant la violence, et le Rapport explicatif de la Convention donne des conseils supplémentaires concernant l'application de l'article 11 (voir p. 15 à 17).

46. Exemple n° 3 : Les enquêtes visant à évaluer quantitativement la violence fondée sur le genre sont de plus en plus nombreuses. Dans le cadre de son [enquête sur la violence à l'égard des femmes](#), l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne a demandé à 42 000 femmes de toute l'Union européenne si elles avaient déjà subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris des violences au sein du couple (« violence domestique »).

47. Exemple n° 4 : Des travaux sont en cours en Australie pour optimiser la manière dont les médias communiquent les statistiques relatives à la violence fondée sur le genre. Exécuté par l'organisation Our Watch, le projet NME (Australian National Media Engagement) vise à engager les médias à améliorer la manière dont ils traitent de la violence à l'égard des femmes et de leurs enfants. Les médias australiens abordent fréquemment la question de la violence fondée sur le genre mais certains des reportages perpétuent les attitudes et croyances qui sont en fait à l'origine de cette violence. L'objectif du projet NME est d'aider le grand public à comprendre les liens entre le sexisme, les stéréotypes et inégalités de genre, et les comportements et la violence dans la société. Les organisations Our Watch et Australia's National Research Organisation for Women's Safety se sont associées pour mettre sur pied une étude sur la représentation de la violence à l'égard des femmes et de leurs enfants dans les médias, afin de produire des données de référence sur la manière dont le problème est présenté dans les médias.

48. Exemple n° 5 : En 2017, l'Australia's National Research Organisation for Women's Safety a réalisé sa quatrième enquête nationale sur l'attitude de la population face à la violence à l'égard des femmes. Cette enquête constitue l'un des principaux dispositifs permettant d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des six objectifs nationaux énoncés dans [le Plan national de lutte contre la violence à l'égard des femmes et de leurs enfants \(2010-2022\)](#). Il convient aussi de mentionner l'enquête sur la sécurité des personnes du Bureau australien de statistique, qui vise à mesurer la violence subie. Dans le contexte de cette enquête, l'un des moyens mis en œuvre pour améliorer la communication des statistiques sur la violence fondée sur le genre est d'éviter d'utiliser le mot « victime » pour parler plutôt des « personnes qui ont fait l'objet de violences », et de mettre ainsi l'accent sur l'acte commis sans qualifier la personne.

49. Exemple n° 6 : Afin de faire participer le grand public et de lui permettre de réagir aux informations communiquées, il peut être judicieux de publier sur les médias sociaux, tels que Facebook ou Twitter, des données qui ne portent que sur un seul sujet (avec un ou deux faits) et d'y associer un graphique coloré ou une image. C'est, par exemple, ce qu'a fait le Bureau australien de la statistique [sur Facebook](#). Ce type de communication peut toutefois ne pas être adapté pour un sujet aussi sensible que celui de la violence fondée sur le genre, car certaines personnes peuvent détourner la publication pour servir leurs propres intérêts. En outre, il n'est généralement pas possible de trouver des images appropriées pour

ce sujet et il est probable que les organismes de statistique préfèrent utiliser des graphiques ou des petits tableaux.

## 5. Références et liens utiles

- Informations sur la Convention d'Istanbul : <https://www.coe.int/fr/web/istanbul-convention>
- Document d'orientation du Conseil de l'Europe : *Assurer la collecte de données et la recherche sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique : article 11 de la Convention d'Istanbul* (2016).

## C. Note d'orientation n° 3 – La terminologie associée au genre dans la communication statistique

### 1. Problématique

50. Il arrive de plus en plus souvent que le mot « genre » rebute certaines personnes et les dissuade de poursuivre leur lecture, mais il importe de prendre conscience du fait que le « genre » est une réalité. Le manque de clarté quant à la signification de termes tels que « sexe » (différences biologiques entre les hommes et les femmes) et « genre » (rôles et comportements socialement construits) et à la différence entre les deux peut contribuer à ce que la notion de « genre » soit mal interprétée et à ce que les données factuelles soient détournées.

51. Les « statistiques genrées » peuvent être attaquées sur beaucoup de fronts, par les groupes qui critiquent l'égalité des genres comme par ceux qui défendent les droits des femmes. L'impartialité est essentielle en de telles circonstances, et il importe par exemple d'être objectif au moment de sélectionner les problématiques à analyser.

52. La tendance à considérer les notions de « sexe » et de « genre » comme étant interchangeables peut souvent être source de confusion ou, au contraire, soulever des objections, à mesure que l'on saisit mieux la différence entre les deux. Que ce soit pour la collecte comme pour la communication de données, il est fondamental que la terminologie utilisée puisse être comprise des répondants et des utilisateurs, respectivement. Des orientations et définitions cohérentes et claires peuvent contribuer à améliorer la compréhension des concepts concernés.

53. Il importe d'utiliser un langage approprié et respectueux des considérations de genre au moment de communiquer des statistiques genrées, par exemple en ayant recours à des termes neutres tels que « agent de police » et en évitant les noms de fonction ou de profession genrés, ou en utilisant des pronoms neutres plutôt que genrés. Il convient toutefois de trouver un juste milieu afin que les utilisateurs comprennent encore ce qu'ils lisent et ne soient pas désorientés par ce qu'ils peuvent considérer comme du jargon. Les termes « genre », « femme » et « homme » et « féminin » et « masculin » sont empreints de signification, et il peut être difficile d'anticiper la manière dont le grand public interprétera les statistiques correspondantes si aucune explication n'est donnée.

54. Il importe aussi de tenir compte des cultures et langues qui peuvent cohabiter sur un même territoire, en particulier pour les organismes nationaux de statistique qui communiquent dans plusieurs langues.

55. De manière plus générale, « l'identité de genre » renvoie à la perception qu'une personne a de son genre, celle-ci pouvant se considérer homme, femme, agendre ou encore non-binaire. Il est donc encore plus nécessaire, dans le cas des statistiques sur l'identité de genre, de définir clairement les termes utilisés et d'utiliser un langage inclusif, adapté et compris de tous.

### 2. Difficultés

56. Parce qu'il arrive que les éléments factuels liés aux droits des femmes et aux questions d'égalité des genres soient déformés, il est plus difficile de communiquer sur ces

sujets et de promouvoir le recours à des éléments factuels solides comme fondement de l'élaboration des politiques. Il faut veiller à communiquer les statistiques genrées de manière impartiale et objective et à corriger tout malentendu.

57. Étant donné que la signification de « sexe » et de « genre » est fréquemment source de confusion, il importe de ne pas considérer ces termes comme interchangeables et d'utiliser le bon terme lorsque l'on présente des statistiques, ce qui est plus difficile à faire dans certaines langues dans lesquelles le même mot peut vouloir dire à la fois « sexe » et « genre », par exemple.

58. Il est crucial d'utiliser un langage respectueux des considérations de genre, en particulier lorsqu'il s'agit de communiquer sur les politiques relatives à l'égalité des genres, et les difficultés dans ce domaine varient beaucoup d'une langue à l'autre. Dans plusieurs pays, en Espagne et en France par exemple, le vocabulaire utilisé évolue et le sujet est source de débats.

59. Si des termes genrés sont utilisés pour communiquer des statistiques, par exemple « hôtesses de l'air » ou « pompiers », cela peut donner l'impression que les données présentées ne concernent que les femmes ou que les hommes. Dans un souci d'inclusivité, il convient d'utiliser un langage neutre et adapté à moins que les données communiquées ne portent que sur les hommes ou sur les femmes, mais pas sur les deux. Il faut trouver, grâce à un langage respectueux des considérations de genre, un juste milieu entre l'inclusivité et la nécessité de faire ressortir la place des femmes et des hommes. Le choix des termes employés devrait se fonder sur ce qui est compréhensible et acceptable dans le pays, la langue et la culture, tant que ce choix n'entraîne ni l'exclusion des femmes ou des hommes, ni la perpétuation des stéréotypes de genre.

60. Lorsque des données sont collectées pour un éventail plus large d'identités de genre, elles devraient être communiquées avec tact et de manière équilibrée. La terminologie utilisée devrait refléter tous les groupes représentés dans les données et être présentée de manière à être comprise par le grand public.

### 3. Recommandations

- Présenter les statistiques genrées de manière impartiale et objective, dissiper les malentendus, corriger les faits inexacts et travailler avec les médias pour favoriser une présentation précise et équilibrée des données.
- Veiller à ne pas confondre les termes « sexe » et « genre ». Déterminer quelles sont les notions appropriées lors de la collecte de données et utiliser les mots idoine pour présenter les statistiques. Indiquer clairement les définitions retenues pour la collecte et communiquer en conséquence.
- Établir et communiquer des définitions claires des termes relatifs au « sexe » et au « genre » et, si besoin est, à « l'identité de genre ». Inclure des définitions harmonisées pour chaque langue utilisée. Garder à l'esprit les définitions convenues à l'échelle internationale, telle que la définition de « genre » retenue par le Conseil de l'Europe.
- Mettre à l'essai différents termes afin d'analyser comment la population en général et/ou les publics cibles les comprennent et les utilisent. Veiller à ce que ces essais incluent des représentants de groupes issus de différentes cultures ou qui parlent différentes langues, ainsi que de tous les groupes qui seront représentés dans les résultats.
- Utiliser, dans la mesure du possible, des termes respectueux des considérations de genre ou utiliser des termes qui fonctionnent à la fois pour les femmes et pour les hommes lorsqu'il n'existe pas de termes neutres. Consulter les guides sur la communication respectueuse des considérations de genre qui ont été publiés par les organismes chargés de veiller à l'égalité des genres et suivre leurs conseils, le cas échéant. S'attacher à être inclusif tout en utilisant un langage clair et accessible et en veillant à ne pas compliquer excessivement la présentation des données.

#### 4. Exemples

61. Exemple n° 1 : Pour remédier au fait que « sexe » et « genre » ont été employés de manière interchangeable pendant de nombreuses années, l'organisme britannique de statistique a publié, le 21 février 2019, un article dans lequel il explique la différence entre les deux termes et souligne pourquoi il importe de bien saisir cette différence. Il expose ensuite en quoi ces deux notions sont importantes pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable et surveiller le respect du principe visant à « ne laisser personne de côté ». L'organisme aborde aussi d'autres sujets tels que l'identité de genre, les variations du développement sexuel et les personnes transgenres. L'article est consultable sur le site Web de l'organisme britannique de statistique à l'adresse <https://www.ons.gov.uk/releases/whatisthedifferencebetweensexandgender>.

62. Exemple n° 2 : Recueillir des données et communiquer sur ces sujets de manière inclusive est source de difficultés, étant donné qu'il s'agit de sujets sensibles qui ne sont pas compris par tout le monde et pour lesquels la quantité de données collectées est faible. L'organisme britannique de statistique a réfléchi à la meilleure façon de collecter des données sur l'identité de genre et a recommandé d'inclure, dans le recensement de 2021 pour l'Angleterre et le Pays de Galles, une question sur l'identité de genre destinée à tous les répondants âgés de 16 ans et plus. Pour de plus amples informations, consulter la page <https://www.gov.uk/government/publications/the-2021-census-of-population-and-housing-in-england-and-wales>.

63. Exemple n° 3 : Divers organismes ont publié des conseils sur la communication des statistiques genrées. En France, par exemple, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a élaboré un guide pratique à destination des professionnels de la communication et des décideurs dans lequel il présente ses dix recommandations pour une communication publique sans stéréotype de genre et donne des exemples concrets. La version 2016 du guide est consultable à l'adresse [http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_pour\\_une\\_communication\\_publique\\_sans\\_stereotype\\_de\\_sexe\\_vf\\_2016\\_1\\_02.compressed.pdf](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pour_une_communication_publique_sans_stereotype_de_sexe_vf_2016_1_02.compressed.pdf).

64. Exemple n° 4 : Le Bureau de la traduction du Gouvernement du Canada a publié en anglais et en français des recommandations sur l'utilisation de l'écriture inclusive dans la correspondance. Il donne des conseils sur la manière d'éviter les références au genre dans les lettres et courriers électroniques destinés à une ou des personnes dont on ne connaît pas le genre, à une ou des personnes non-binaires ou à un groupe de personnes diversifié. Ces recommandations sont consultables à l'adresse [https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/wrtps/index-eng.html?lang=eng&lettr=indx\\_catlog\\_g&page=9tZXuAe4oZYs.html#zz9tZXuAe4oZYs](https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2guides/guides/wrtps/index-eng.html?lang=eng&lettr=indx_catlog_g&page=9tZXuAe4oZYs.html#zz9tZXuAe4oZYs)

### D. Note d'orientation n° 4 – Les statistiques genrées et l'impartialité

#### 1. Problématique

65. Les organismes nationaux de statistiques doivent mettre en récit leurs statistiques afin de mieux les communiquer et de faciliter leur compréhension, mais ils doivent aussi rester impartiaux. Il n'y a parfois qu'un pas entre la production de données pertinentes pour l'action politique (une des missions des organismes statistiques) et la défense d'une cause (ce qui n'est pas de leur ressort). Le premier des Principes fondamentaux de la statistique officielle est axé sur l'impartialité. Si elle n'est bien entendu pas propre aux statistiques genrées, l'impartialité prend une dimension particulière dans le cas du genre. Pour certains sujets tels que la violence, les jugements de valeur émanant du grand public sont inévitables. Pour d'autres sujets, les statisticiens peuvent avoir un avis personnel très tranché s'agissant de l'incidence des statistiques qu'ils produisent ou communiquent sur l'élaboration des politiques.

66. Les questions de genre occupent une place à part dans l'élaboration des politiques et les organismes nationaux de statistique doivent les traiter avec un soin particulier, étant donné qu'ils sont tenus de faire preuve d'impartialité mais aussi de produire des données qui soient utiles à l'élaboration des politiques et répondent aux besoins de ceux qui les

demandant. Les choix que fait un statisticien concernant les données qu'il présente reflètent son opinion et ce qu'il estime être important.

## 2. Difficultés

67. La première difficulté à surmonter pour conserver son impartialité est celle du choix de la meilleure source de données pour un sujet donné. Il est parfois possible d'avoir recours à plusieurs sources et de décrire un phénomène sous différents angles, ce qui peut présenter un intérêt pour les chercheurs, les responsables politiques et les décideurs.

68. La deuxième difficulté concerne la manière dont les données sont analysées et présentées. Les statistiques genrées doivent être mises en contexte pour pouvoir être comprises.

69. Il peut aussi être difficile de faire comprendre les écarts entre genres, par exemple, aux utilisateurs qui connaissent mal les statistiques.

70. L'objectivité est un aspect essentiel de la présentation des données. Faire passer un message à un public qui affiche une certaine mentalité et des préjugés tenaces à propos du genre, ainsi que des opinions bien arrêtées sur les rôles liés au genre, pose certaines difficultés supplémentaires. Certaines personnes peuvent par exemple être peu disposées à accepter certains résultats, et l'importance de produire des statistiques sur certains sujets peut être remise en question. Il faut donc, en plus de communiquer les statistiques genrées, faire connaître l'intérêt qu'elles présentent.

71. Pour pouvoir produire, analyser et présenter des statistiques genrées, il faut adopter une vision équilibrée de l'impact que les facteurs liés aux questions de genre ont sur les femmes et les hommes. La réticence à procéder à une analyse par sexe pour certains sujets est une difficulté supplémentaire. Les statisticiens ne doivent pas opérer de discrimination à l'égard d'un groupe en se concentrant sur un autre groupe (les femmes par exemple), et lorsque cela est possible, ils doivent prendre en compte tous les genres (féminin, masculin et autre). Lorsqu'il n'est pas possible de prendre en compte la diversité des identités de genre dans les données, les statisticiens doivent expliquer pourquoi, pour montrer qu'ils sont conscients du problème.

72. Étant donné que les différences entre les genres sont souvent fonction d'autres caractéristiques, il importe de prendre en compte les facteurs qui se superposent au genre, par exemple l'âge, l'éducation, la situation familiale, le lieu de résidence ou l'appartenance à un groupe minoritaire. Ces facteurs peuvent avoir des effets très différents selon le genre de la personne concernée.

73. La méthode utilisée peut avoir une incidence différente sur les réponses données selon que le répondant est une femme ou un homme, par exemple si le mari est présent pendant l'entretien avec sa femme.

74. Les données manquantes doivent faire l'objet d'une note expresse, les chiffres doivent être arrondis à bon escient et les mêmes échelles doivent être utilisées dans les graphiques, afin d'éviter de présenter des données de manière imprécise ou trompeuse.

75. L'égalité des genres se manifeste par le langage. Il convient donc de s'adresser aux femmes, aux hommes et aux personnes qui ne se reconnaissent pas dans le système binaire avec dignité et respect. Pour en savoir plus à ce sujet, se référer à la note d'orientation n° 3 sur la terminologie associée au genre dans la communication statistique.

## 3. Recommandations

- Faire preuve de transparence et expliquer pourquoi telles données ou tels indicateurs ont été choisis et préciser leurs inconvénients. Pour que l'interprétation soit correcte, il faut que les bons indicateurs et les bonnes mesures aient été choisis pour l'analyse et la présentation des données.
- Communiquer des données pour les femmes et pour les hommes afin de permettre les comparaisons et de montrer les effets pour les deux. Si possible, tenir compte de la diversité des identités de genre dans les données et/ou l'analyse. Si ce n'est pas

possible, expliquer pourquoi, afin de montrer que les statisticiens sont conscients du problème.

- Être objectif et éviter, dans l'analyse comme dans la communication des statistiques genrées, de formuler des hypothèses stéréotypées concernant les rôles liés au genre.
- Indiquer le nombre de répondants pour chaque indicateur. Afin de permettre une interprétation correcte des données, fournir des données démographiques pour resituer le contexte, notamment le nombre de femmes et d'hommes, la pyramide des âges et la répartition géographique.
- Intégrer, si nécessaire, tout élément directement lié au sujet considéré, par exemple l'emploi des femmes immigrées comparé à l'emploi des femmes non immigrées.
- Il convient d'indiquer clairement les cas dans lesquels la méthode de collecte des données est susceptible de biaiser les réponses, par exemple si le mari est présent alors que l'on interroge sa femme dans le cadre d'une enquête sur les violences à l'égard des femmes. Connaître la manière dont les données sont collectées et dont les questions sont posées, et savoir si cela a une incidence sur les réponses données.
- Utiliser un langage respectueux des considérations de genre dans les communications narratives, les données et les infographies relatives aux statistiques genrées. Éviter d'utiliser des termes qui renvoient – de façon implicite ou non – à un genre seulement, et utiliser un langage inclusif et respectueux des considérations de genre (voir la note d'orientation n° 3 sur la terminologie associée au genre dans la communication statistique).

#### 4. Exemples

76. Exemple n° 1 : La ségrégation professionnelle et l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes sont liés. En Finlande par exemple, certaines professions sont fortement dominées par les femmes (infirmières et enseignantes) et d'autres par les hommes, et cette réalité se répercute dans l'écart de rémunération, les salaires qui correspondent aux métiers les plus féminins étant moins élevés. Il convient donc d'envisager les choses sous différents angles et d'analyser différentes données.

77. Exemple n° 2 : Concernant la communication de données sur l'occupation des postes de direction, indiquer le nombre et la proportion de femmes et d'hommes à ces postes et ne pas prendre position sur la question de savoir s'il faudrait ou non instaurer des quotas. Être objectif et impartial.

78. Exemple n° 3 : Communiquer des données sur le nombre de femmes et d'hommes qui bénéficient d'un congé parental. Décrire les conséquences du congé parental pour les femmes et pour les hommes. Un long congé maternité peut avoir une incidence négative sur les revenus et la carrière des femmes. Les hommes peuvent tirer parti du congé paternité pour partager la responsabilité parentale et développer des relations plus étroites avec leurs enfants. Il convient de communiquer des données pour les femmes et pour les hommes afin de pouvoir comparer et de mettre en évidence les effets du congé parental.

79. Le questionnaire associé au Baromètre finlandais de l'égalité des genres a été modifié en 2017 pour permettre aux répondants de choisir parmi les options « homme », « femme », « autre », « ne sait pas » et « préfère ne pas répondre » pour la question portant sur leur genre. Les questions relatives au harcèlement ont, elles aussi, été modifiées de sorte que les répondants puissent indiquer « autre », en plus d'« homme » ou « femme », pour le genre de leur harceleur. Lors des baromètres précédents, il n'était pas demandé aux répondants d'indiquer leur genre, et celui-ci était déterminé sur la base de données existantes, en conséquence de quoi les résultats étaient binaires. Il importe que les utilisateurs sachent que les statisticiens tiennent bien compte de la diversité des identités de genre, même lorsqu'il n'est pas possible de faire apparaître cette diversité dans les statistiques parce que les chiffres issus d'une enquête ne sont pas significatifs ou parce que les données provenant de bases de données ne couvrent que les sexes juridiques (généralement « homme » et « femme »).

## 5. Références et liens utiles

- *Developing Gender Statistics: A Practical Tool* (2010), CEE et Institut de la Banque mondiale. Genève. <http://www.unece.org/?id=17450>.
- Glossaire et thésaurus sur l'égalité des genres, Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes : <https://eige.europa.eu/thesaurus?lang=fr>.
- *Engendering Statistics. A tool for Change* (1996), Birgitta Hedman, Francesca Perucci et Pehr Sundström. Statistics Sweden.
- *Handbook to Address Violence against Women in and through the Media*. ONU-Femmes <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2019/12/handbook-to-address-violence-against-women-in-and-through-the-media>
- *Toolkit on Gender-sensitive Communication*. Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes.
- [https://eige.europa.eu/sites/default/files/20193925\\_mh0119609enn\\_pdf.pdf](https://eige.europa.eu/sites/default/files/20193925_mh0119609enn_pdf.pdf).
- Note d'orientation n° 3 sur la terminologie associée au genre dans la communication statistique.

## E. Note d'orientation n° 5 – Les utilisateurs de statistiques genrées

### 1. Problématique

80. Étant donné que les utilisateurs de statistiques genrées sont divers (décideurs, chercheurs, journalistes, représentants d'organisations non gouvernementales, grand public), qu'ils ont des besoins et des objectifs tout aussi divers et qu'ils n'ont pas les mêmes capacités s'agissant d'interpréter les statistiques, il convient de mettre en place plusieurs stratégies de communication ciblant chaque groupe d'utilisateurs individuellement. Si les parties prenantes prennent soin d'adopter une stratégie de communication efficace pour chaque groupe d'utilisateurs, les statistiques genrées seront davantage susceptibles d'atteindre un public plus large. Pour ce faire, il faut utiliser et adapter différents moyens et canaux de communication, notamment utiliser à bon escient les nouveaux supports médiatiques, les réseaux sociaux, les outils de visualisation et les outils interactifs afin de mobiliser les groupes de population qui sont moins attirés par les produits et supports de diffusion plus traditionnels ou qui sont moins à même de les comprendre. Cette méthode permettrait également d'informer les utilisateurs des données qui sont déjà disponibles et des moyens d'utiliser ces données pour répondre aux questions de politique générale. En effet, une certaine distance sépare souvent les producteurs de données relatives au genre des utilisateurs-décideurs. Si l'on veut que les premiers produisent en temps voulu les données dont les seconds ont besoin pour élaborer les politiques, il faut que le dialogue entre ces deux groupes soit continu et systématique.

81. S'agissant plus particulièrement des statistiques genrées, cette note d'orientation vise à aider les organismes nationaux de statistique à recenser et à déterminer :

- Les principaux groupes d'utilisateurs ;
- Les différents médias et canaux permettant de communiquer les enseignements tirés des données ;
- Le rôle des textes, des graphiques et des images, ainsi que leur présentation et leur accessibilité ;
- Les problèmes contextuels susceptibles de fausser la compréhension.

82. Enfin, les quelques recommandations formulées visent à améliorer les moyens d'anticiper les besoins des utilisateurs et à adapter effectivement la production de données aux cycles d'élaboration des politiques, ainsi qu'à encourager les organismes nationaux de statistique et les autres producteurs de données à innover et à expérimenter en exploitant les enseignements tirés des études de cas.

## 2. Difficultés

83. Les statistiques genrées sont particulières en ce qu'elles nécessitent d'adopter un modèle de production et d'utilisation des données qui permette de décrire les conditions de vie de chacun des genres, de mettre en évidence les différences, d'analyser les écarts et de décrire les différents rôles joués dans le ménage et dans la société en général. Produire des données genrées constitue donc une difficulté majeure, étant donné la variété et le nombre d'utilisateurs potentiellement intéressés par un sujet, ainsi que le nombre de domaines d'action publique pour lesquels les données produites peuvent avoir des conséquences. En outre, pour combler le fossé entre producteurs et utilisateurs de données, il faut reformuler le langage technique afin qu'il soit plus adapté à chaque public visé. Outre qu'il nécessite des compétences particulières, cet exercice de vulgarisation peut être très chronophage. Autre difficulté que les producteurs de données peuvent rencontrer, celle d'avoir à travailler dans un contexte dans lequel la prise de décisions n'est habituellement pas fondée sur les données ou dans un environnement qui n'est guère sensible aux questions liées au genre.

## 3. Recommandations

### A. Contenu :

- Ne pas se contenter de ventiler les données uniquement par sexe. Analyser les questions ou préoccupations que soulèvent les différences et inégalités liées au genre ou au sexe et par les similitudes entre les femmes et les hommes.
- Se concentrer sur les situations préoccupantes dans lesquelles les femmes et les hommes ne bénéficient pas des mêmes chances ou du même statut et dans lesquelles les données pourraient avoir une incidence différente sur la vie des femmes et des hommes.
- Tenir compte des groupes de population pour lesquels les inégalités de genre sont susceptibles d'être plus présentes ou marquées.
- Ne pas oublier de mettre en évidence les stéréotypes et préjugés liés au genre qui sont pertinents pour le sujet traité.

### B. Conception :

- Présenter l'information de manière visuelle avec des descriptions simples, pour améliorer la rapidité et la facilité avec lesquelles l'information est reçue. Créer des outils de visualisation des données et des infographies afin que la communication soit plus attrayante et que les données soient mieux comprises et retenues.
- Préférer les supports qui permettent d'appréhender rapidement et facilement les informations, quel que soit le degré de rétention de l'information visé. Les vidéos contribuent à remédier au problème de la diminution de la concentration.

### C. Types de médias :

- Garder à l'esprit qu'il faut adapter le moyen de communication à l'utilisateur ciblé : les étudiants et les jeunes en général sont attirés par les médias sociaux (Twitter, Facebook, etc.) ; les journalistes, les décideurs, les universitaires et les chercheurs sont très friands de publications traditionnelles, de communiqués de presse et de bases de données informatiques ; les utilisateurs non spécialisés préfèrent les vidéos et les mises en récit.

## 4. Exemples

84. Exemple n° 1 : La vidéo « What are you going to do about your statistics? » (Que vas-tu faire de tes statistiques ?) appelle l'attention sur l'importance des statistiques pour ce qui est d'analyser les différences de conditions de vie entre les sexes. Dans la vidéo, une femme a une vision stéréotypée, et assez éloignée, du statut de femme parce qu'elle se fonde sur son propre vécu (<https://urlsand.esvalabs.com/?u=https%3A%2F%2Fyoutu.be%2FHkSdgD-vUYc&e=93a729af&h=d8b16c30&f=y&p=y>).



85. Exemple n° 2 : Élaboré par un collectif de mise en récit, le document intitulé « Women’s human rights storytelling » (mise en récit autour des droits humains des femmes) présente quelques histoires touchantes de femmes, histoires qui sont autant de preuves convaincantes du trajet long et sinueux restant encore à parcourir sur la voie du changement social pour parvenir à l’équité entre hommes et femmes dans la pratique. Pour en savoir plus, consulter

<https://genderatwork.org/reflections/storytelling/>.

86. Exemple n° 3 : Le communiqué de presse de l’OCDE intitulé « Les progrès vers l’égalité femmes-hommes sont beaucoup trop lents » est un bon exemple de ce qu’il est possible de faire pour communiquer des statistiques qui portent sur des situations préoccupantes dans lesquelles les femmes et les hommes ne bénéficient pas des mêmes chances ou du même statut et dans lesquelles les données pourraient avoir une incidence différente sur la vie des femmes et des hommes. Le communiqué de presse est consultable à l’adresse

<http://www.oecd.org/fr/presse/les-progres-vers-egalite-femmes-hommes-sont-beaucoup-trop-lents.htm>.

87. Exemple n° 4 : La CEE a prouvé qu’il était possible, en quelques lignes et avec la bonne image, de faire passer un message efficacement sur les médias sociaux (Twitter et Facebook)

(<https://twitter.com/search?f=tweets&q=%20%23development%20of%20%23gender-responsive%20standards&src=typd>).

88. Exemple n° 5 : L’Institut européen pour l’égalité entre les hommes et les femmes a publié une infographie qui expose des données relatives à la violence en ligne. Présenter les informations de manière visuelle permet que la communication soit plus attrayante et que les données soient mieux comprises et retenues. Voir l’infographie en question à l’adresse <https://www.facebook.com/eige.europa.eu/photos/a.122818151120966/2017639581638804/?type=3&theater>.

## F. Note d’orientation 6 – Les déficits de données concernant les statistiques genrées

### 1. Problématique

89. De nombreux pays enregistrent un déficit dans la production de statistiques liées au genre et ventilées par sexe. À l’heure actuelle, ces déficits sont mis en évidence pendant les inventaires des données disponibles utiles aux indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, par exemple, ou ils sont mis au jour lorsque de nouvelles questions deviennent prioritaires à l’échelle nationale ou internationale. Au niveau de la région de la CEE, les lacunes les plus importantes et les plus durables concernent les enquêtes sur les budgets-temps et la violence fondée sur le genre. Il existe aussi des lacunes sur des thématiques plus récentes telles que la prise de décisions au sein du foyer et l’environnement.

90. Comblé les déficits de données n’est pas qu’un problème technique : il faut hiérarchiser les priorités, veiller à la collaboration entre les principales parties prenantes, à savoir les producteurs de données, les utilisateurs et les groupes de financement, et mettre en place un mécanisme de retour d’information pour que les nouvelles données produites répondent à la demande des utilisateurs ou contribuent à élargir l’horizon des politiques publiques. L’assistance technique fournie par d’autres pays ou par des organes régionaux et internationaux est particulièrement utile en ce qu’elle met en lumière des lacunes bien précises et permet de donner des conseils sur la manière de combler ces lacunes. Étant donné que les statistiques genrées recourent de nombreux domaines, il peut être nécessaire, pour remédier aux déficits de données, de réaliser des études englobant plusieurs secteurs qui peuvent, de ce fait, être source de nouvelles difficultés dues au manque de comparabilité et d’harmonisation. Il y a un déficit de données quand :

- Aucune donnée n’est produite.
- Les données ne sont pas produites à une fréquence suffisante.

- Il n'est pas possible de ventiler les données selon de multiples variables, c'est-à-dire par sexe mais aussi selon d'autres caractéristiques telles que le revenu ou la situation géographique.
- Des données ont été produites mais selon une méthode qui n'est pas conforme aux normes internationales et qui compromet donc la comparabilité des données entre pays et pose la question de la qualité.

## 2. Difficultés

91. Il n'est pas toujours possible d'appliquer les normes internationales, car cela requiert des ressources financières et humaines considérables.

- Il se peut qu'il n'existe pas de norme internationale lorsque la question est nouvelle.
- Il est difficile de réunir plusieurs groupes de parties prenantes, mais cela est nécessaire pour garantir que la priorité soit accordée aux déficits de données et que la demande des utilisateurs soit satisfaite.
- Les responsables des organismes nationaux de statistique peuvent ne pas voir l'intérêt de produire des statistiques genrées et doivent donc être convaincus de l'utilité de celles-ci grâce à des études de cas.
- Les lois et politiques n'aboutissent pas toujours à la production de données.
- Les contraintes budgétaires constituent une autre difficulté, étant donné que la production de données supplémentaires entraîne souvent des coûts supplémentaires.
- Les organismes nationaux de statistique n'ont pas toujours la capacité d'effectuer une analyse secondaire des données afin de produire des renseignements pertinents concernant le genre.
- La taille des échantillons pour les enquêtes auprès des ménages peut ne pas être suffisante pour permettre une classification croisée du sexe et d'autres variables.
- La piètre qualité des données administratives peut limiter la capacité à combler les déficits de données.
- Les données pour les statistiques genrées sont souvent produites sur une seule période.

## 3. Recommandations

- Respecter les normes et les orientations internationales et régionales relatives à la collecte de données, car leur application donne la possibilité de combler le déficit de données genrées, en particulier lorsqu'elle s'accompagne de mesures de renforcement des capacités et d'un financement suffisant.
- Voir les processus d'approbation des stratégies nationales en matière de statistiques comme une occasion stratégique de faire en sorte que les déficits de statistiques genrées soient comblés et que de nouveaux partenariats soient formés dans le domaine.
- Exploiter l'ensemble des options de collecte disponibles et créer des synergies entre elles afin de remédier aux lacunes de données, plutôt que de se concentrer sur un seul instrument de collecte.
- Convoquer des groupes de parties prenantes et désigner des « champions » au sein et en dehors des entités publiques. Les ministères sont parmi les principaux utilisateurs des données et eux-mêmes produisent des données administratives. D'autres acteurs, tels que la société civile, le secteur privé et les milieux universitaires, sont aussi des producteurs et des consommateurs de données non négligeables. Il importe d'associer ces parties prenantes afin de démontrer qu'il existe une demande de statistiques genrées, de stimuler cette demande, de savoir avec exactitude les données dont les utilisateurs ont besoin et de justifier les crédits budgétaires alloués.

#### 4. Exemples

##### A. *Groupe commun de gestion des données, Albanie*

92. Auparavant, il n'existait pas en Albanie de mécanisme de collaboration et de dialogue entre les utilisateurs (les milieux universitaires par exemple) et les producteurs de statistiques générées (l'organisme central de statistique). Toutefois, en 2018, l'Institut albanais de statistique et des organismes des Nations Unies ont créé un Groupe commun de gestion des données chargé, en particulier, d'élaborer le nouveau programme statistique national pour la période 2017-2021 et de mener des activités conjointes de sensibilisation concernant la collecte de données, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable

93. Le Groupe commun de gestion des données remplit une fonction de coordination et de partage de l'information – il veille à ce que les experts en matière de données des différents organismes de Nations Unies et de l'Institut de statistique soient au courant de l'ensemble des activités d'appui de l'ONU par l'intermédiaire des ministères concernés – ainsi qu'une fonction d'appui.

94. Le Groupe commun de gestion des données favorise la tenue de discussions de fond entre les organismes des Nations Unies et l'Institut albanais de statistique concernant l'amélioration de la collecte, de l'analyse et du partage de données et le renforcement des capacités. Sa dernière réunion a porté sur la capacité du système statistique albanais de produire des données permettant de contrôler la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle nationale.

##### B. *Système national de registre, Turquie*

95. Fondé sur la loi turque relative aux statistiques, le programme quinquennal de statistiques officielles vise à définir les principes et normes de base régissant la production et la diffusion de statistiques officielles et à permettre la production, en temps voulu, des données fiables, transparentes et impartiales requises à l'échelle nationale et internationale. L'objectif du programme de statistiques officielles est donc de définir les principes et normes de base régissant la production et la diffusion de statistiques officielles.

96. Les normes définies devraient aussi être utilisées pour les registres administratifs, afin d'assurer l'intégration dans ces registres. L'application des normes permettra de faire correspondre ces registres, car les données produites dans un registre administratif pourront être comparées aux données conservées dans tous les autres registres administratifs. Qui plus est, la Turquie est en train de mettre sur pied un système national de registre. Chargé de coordonner la production et la diffusion des statistiques officielles sur le territoire, l'organisme turc de statistique est une composante importante du système national de registre.

##### C. *Comité technique des statistiques générées, Institut national de statistique et de géographie – Mexique*

97. Dans le cadre du système national de statistique et de géographie, l'organisme mexicain de statistique s'est doté, en 2010, d'un Comité technique des statistiques générées. Présidé par le Mécanisme institutionnel pour la promotion des droits des femmes, le Comité se compose de représentants de plusieurs ministères (éducation, travail, intérieur, santé), du pouvoir judiciaire, de la Commission nationale des droits de l'homme et du bureau local d'ONU-Femmes. Il est notamment chargé de déterminer les données nécessaires à l'élaboration des politiques relatives au genre. Dans ce contexte, il tient compte des principaux indicateurs de genre pour la réalisation des objectifs de développement durable et d'autres initiatives pertinentes et a pris part à la conception de différentes enquêtes, notamment celle sur les budgets-temps et celle sur la violence. Ses activités sont définies chaque année, et ce, depuis six ans.

*D. Application des normes internationales et régionales et possibilités de renforcement des capacités*

98. La liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes, les objectifs de développement durable et les normes définies par Eurostat et l'OIT concernant certaines enquêtes ont contribué à combler les déficits de données à l'échelle nationale. Les programmes régionaux qui soutiennent la réalisation de collectes de données dans plusieurs pays à la fois contribuent également à la production de données comparables de qualité, au renforcement des capacités et à l'adoption de cette méthode dans la production régulière de données. C'est, par exemple, l'approche qui a été adoptée pour les enquêtes sur le bien-être des femmes financées par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

*E. Combler les déficits de statistiques genrées lors de l'élaboration des stratégies statistiques nationales (plusieurs pays)*

99. En Albanie, le programme statistique national pour la période 2017-2021 a bénéficié de l'expertise technique d'ONU-Femmes et de l'UNICEF. En Bosnie-Herzégovine, l'élaboration du plan d'action statistique a été l'occasion d'améliorer la production de données genrées. En Turquie, le Ministère de la famille, du travail et des services sociaux est en train d'élaborer un document stratégique et plan d'action pour l'autonomisation des femmes (2018-2023). La disponibilité de données ventilées par genre est l'un des thèmes transversaux figurant dans tous les objectifs et toutes les activités du plan d'action. Une attention particulière a été accordée à la production de données comparatives en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le plan d'action.

*F. Associer les différentes options de collecte de données pour remédier aux déficits de données, Turquie*

100. En Turquie, les données sont notamment recueillies dans le cadre de l'enquête annuelle sur la satisfaction à l'égard de la vie, de l'enquête décennale sur les budgets-temps, de l'enquête quinquennale sur la structure familiale et de l'enquête décennale sur la violence familiale à l'égard des femmes. La superposition des informations issues des recensements et des données administratives permettrait de ventiler les données selon de multiples caractéristiques et de contourner le problème de la petite taille de l'échantillon.

*G. Convoquer et mobiliser des groupes de parties prenantes, au sein des entités publiques et en dehors (plusieurs pays)*

101. L'organisme bosnien de statistique collabore avec l'Agence bosnienne de promotion de l'égalité des genres afin de calculer l'indice composite d'égalité des genres. Dans le cadre de sa coopération avec le Ministère de la famille, du travail et des services sociaux, l'organisme turc de statistique collecte des données genrées qui servent à calculer, depuis 2016, l'indice national d'égalité des genres ; pour ce faire, il se fonde sur les études menées par l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Désigner des « champions » des statistiques genrées peut être un autre moyen efficace d'appeler l'attention sur les déficits de données. Ainsi, l'Institut albanais de statistique et le Cabinet du Premier Ministre ont donné la priorité, tant au niveau national que local, à la production et au suivi de données pour les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés au genre.

## 5. Références et liens utiles

- [http://www.turkstat.gov.tr/PreTablo.do?alt\\_id=1068](http://www.turkstat.gov.tr/PreTablo.do?alt_id=1068)
- <http://www.turkstat.gov.tr/PreTabloArama.do?method=search&araType=vt>
- <http://www.officialstatistics.gov.tr/?q=en/node/225>
- [http://www.bhas.ba/tematskibilteni/FAM\\_00\\_2017\\_TB\\_0\\_BS.pdf](http://www.bhas.ba/tematskibilteni/FAM_00_2017_TB_0_BS.pdf)

## Annexe

## Maquette du modèle utilisé pour les notes d'orientation

